

Journée de l'égalité du 10 novembre 2011

## Sensibilisation des élèves de 9<sup>e</sup> année au thème de l'égalité

Le jeudi 10 novembre 2011 aura lieu dans de nombreux cantons suisses la Journée Oser tous les métiers (JOM). Dans le canton de Neuchâtel, c'est le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) qui a organisé cette journée, qui est portée par les écoles. Le DECS a toutefois décidé de l'élargir à la problématique générale de l'égalité dans notre société. Cette journée, qui s'adressera aux garçons et aux filles de 9<sup>e</sup> année et vise à élargir leur horizon professionnel en les invitant à dépasser les stéréotypes liés au genre qui s'opèrent au moment du choix professionnel, se divisera ainsi en deux axes.

Le premier axe est celui du principe croisé qui veut que la fille accompagne son père ou un autre homme de la famille ou de l'entourage sur son lieu de travail et le garçon sa mère ou une autre femme. Ce principe simple permet d'assurer que filles et garçons découvrent une activité professionnelle généralement investie par l'autre genre étant donné que 81% des personnes actives occupées le sont dans des métiers plus fortement connotés par l'un ou l'autre genre.

Le deuxième axe est celui d'une demi-journée que les enseignants consacreront, en 9<sup>e</sup> année, à la thématique de l'égalité entre hommes et femmes durant la semaine de la JOM. Des fiches de travail développant cette thématique sont à disposition sur les sites Internet de l'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) et du Réseau pédagogique neuchâtelois (RPN).

Le DECS souhaite une excellente journée de découverte aux élèves de 9<sup>e</sup> année, à leurs parents, aux enseignants et au personnel des entreprises.

**Pour de plus amples renseignements:**

**Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.**

**Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire, tél. 032 889 69 20.**

**Nicole Baur, cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité, tél. 032 889 61 20.**

Neuchâtel, le 8 novembre 2011